

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-1280

présenté par
M. Cazeneuve et M. Jerretie

ARTICLE 81**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À l'alinéa 36, après le mot :

« fixés »,

insérer les mots :

« dans les contrats prévus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.